

Le Règlement des Foulées Nature de Crossey 2024

Le dimanche 6 Octobre 2024

L'inscription à la course implique que le participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement.

1/ L'Organisation :

Les « Foulées Nature de Crossey » sont organisées par les bénévoles du Sou des Ecoles de Saint Etienne de Crossey au profit des écoles. Elles sont affiliées à la "Fédération Française d'Athlétisme – catégorie Courses Hors Stade".

2/ Les catégories et les courses :

Plusieurs circuits sont proposés par catégories d'âge (**ATTENTION : l'âge noté est l'âge qu'aura la personne durant l'année 2025**).

Le dossard sera à retirer au départ à partir de 7h30 et au plus tard 30 mn avant le départ de la course.

Années de naissance	DISTANCE À PARCOURIR	Heure de départ	CATÉGORIES	
2021	< 250 m	11h	Maternelles (PS) 4 ans	Sans classement
2020 et 2019	< 400 m	11h	Maternelles (MS-GS) 5-6 ans	Sans classement
2016, 2017 et 2018	< 600 m	11h15	Mini-Poussins (CP-CE1-CE2) 7-8-9 ans	Sans classement
2014 et 2015	1 km	11h30	Poussins (CM1-CM2) 10-11 ans	Sans classement
2012 et 2013	1,2 km	11h45	Benjamins (6ème 5ème) 12-13 ans	Sans classement
de 2008 à 2011	3 km	10h15	Minimes (4ème 3ème) 14-15 ans U16 Cadets 16-17 ans U18	Classée & chronométrée
2006 et 2007	9 km et 200m de D+	9h00	Juniors 18-19 ans U20	Classée & chronométrée
2005 et avant			Autres (Espoirs, Séniors et Masters)	Classée & chronométrée
2005 et avant	19 km et 900m de D+	8h30	Autres (Espoirs, Séniors et Masters)	Classée & chronométrée

Attention :

- le tracé de ces courses emprunte des chemins et des terrains privés exceptionnellement ouverts avec l'accord des propriétaires. Ayez la correction de ne jamais fréquenter ces circuits en dehors de l'épreuve. De votre sens civique dépend l'avenir de notre et de votre cross. Merci de votre compréhension.

- le nombre total de coureurs est limité à 400 sur l'ensemble des courses chronométrées.

3/ Le Programme :

Les départs seront donnés derrière le Gymnase Intercommunal de la Morge de Saint Etienne de Crossey selon les horaires ci-dessus.

Des lots seront remis aux premiers, par course sans catégorie d'âge.

Une buvette se tiendra derrière le gymnase à proximité du camping.

4/ Le Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu à l'arrivée pour les courses à partir du 3 km. Une boisson sera distribuée à chaque participant.

Un ravitaillement supplémentaire est prévu sur le parcours du 19km.

5/ Les Inscriptions

Un lien pour l'inscription sera disponible sur notre page Facebook ainsi que sur notre site :

<https://www.facebook.com/fouleedecrossey>

<https://fouleedecrossey.hubside.fr/vous-inscrire>

Le paiement se fera en ligne. Ces inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 04 octobre inclus.

Droits d'inscription	Jusqu'au dimanche 29 septembre 2024	Du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre 2024
19 km	20 €	24 €
9 km	11 €	13 €
3 km	5 €	5 €
Du 250m au 1.2km	2 €	2 €

En cas de non-participation, ou d'annulation de la course, les inscriptions ne seront pas remboursées.

6/ Les Conditions de participation

Tout participant majeur devra fournir dans "envoi de justificatif ":

- le numéro d'une licence d'**athlétisme, ou FFCO, FFPM, UNSS ou l'UGSEL** en cours de validité ou
- une attestation Parcours Prévention Santé (PPS) datant de moins de 3 mois délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme (disponible sur le site <https://pps.athle.fr/>, lien disponible sur le site d'inscription)

Pour les mineurs chronométrés, ajouter dans "envoi de justificatif":

- un questionnaire médical négatif pour les mineurs , certificat ou licence à défaut et
- une autorisation parentale: *(modèle disponible sur le site d'inscription)*

Pour les mineurs non chronométrés, ajouter dans "envoi de justificatif":

- une autorisation parentale: *(modèle disponible sur le site d'inscription)*

<https://fouleedecrossey.hubside.fr>

Sur toutes les courses, l'utilisation des bâtons est interdite, les animaux de traction (ex chien) ne sont pas acceptés et chaque coureur doit évoluer en semi-autosuffisance.

7/ Secours

Ils seront assurés par un organisme de secourisme avec un poste de secours au city stade en liaison radio avec les personnes responsables de la sécurité des courses.

8/ L'Assurance

Chaque participant s'engage à être en possession d'une assurance RC et rapatriement.
Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

9/ Abandon et limite horaire

Tout abandon devra être signalé au signaleur le plus proche, le dossard lui sera remis.
Les coureurs rattrapés par le coureur balai seront déclarés hors course par celui-ci, et il récupérera leur dispositif de chronométrage et leur dossard. Ils pourront poursuivre le parcours sous leur responsabilité propre.
A titre indicatif nous estimons fermer les parcours pour 12h30.

10/ Droits à l'image

Autorisation est donnée aux organisateurs des Foulées de Crossey ainsi qu'à leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels.